

AUTORISATION DE PÉNÉTRER DANS UN LOGEMENT PRIVÉ ET/OU DE CONSERVATION DE CLÉS

Je,
soussigné(e)
résidant

Autorise M. / Mme agissant en qualité de tuteur / curateur /
mandataire spécial à :

- pénétrer dans mon logement en mon absence ou en cas de force majeure
- conserver un exemplaire des clés de mon logement

(rayer la mention inutile si besoin)

Le fait d'entrer chez une personne, contre son gré ou à son insu, constitue une violation de domicile sanctionnée par l'article L226-4 du Code Pénal.

La présente autorisation a pour objectif de permettre à M./Mme ,
au titre du mandat de protection qui lui est confié, d'intervenir dans mon logement, en cas de force majeure, afin de s'assurer de :

- mon état de santé suite à une absence de nouvelles de ma part sur une durée importante ou d'interpellation par votre parenté ou voisinage,
- l'état de mon logement en cas de dégât des eaux, incendie ou autre

Cette autorisation est valable au cours de la durée de la mesure de protection et prendra fin avec celle-ci.

Je note que je peux à tout moment mettre fin à cette autorisation en informant par écrit M./Mme

A..... le

Signature de la personne protégée

Votre signature